



RSE PACA

TLV TVM

PRIX RSE PACA 2011 de la TPE



Date de création : 1971

Activité : transport maritime

Nombre de salariés : 35

CA : 6 millions d'euros

Adresse du siège : Le Palatin - Centre Europe - 6, Rue Simenon - 83 400 Hyères Les Palmiers

Site internet : www.tlv-tvm.com

Volet social

- **Travail sur la précarité vécue par les saisonniers** (allongement amont et aval des CDD, 85% de réemploi des saisonniers d'une année sur l'autre, intégration dans les autres sociétés du groupe ou partenaires durant la saison creuse). Versement d'une prime de fin d'année aux saisonniers en CDD (avantage supplémentaire – versement mensuel...) action en faveur des séniors (24% des saisonniers en 2009 ont plus de 50 ans). Choix des saisonniers pour les embauches en CDI.
- Forte prise en compte des risques santé/sécurité (réalisation de formation systématique pour tous, pratique d'analyse d'accident et actions correctives, l'installation d'équipement limitant la pénibilité des tâches).
- Intégration de personnels séniors, diversité équilibrée dans l'entreprise en fonction des types de contrats (politique de féminisation des équipages engagée...).
- Pratique de formation des personnels forte (avec le souci de de la montée en qualification des collaborateurs) : sensibilisation au DD (15 personnes), formations métiers, soutien des VAE.
- **Avec la réduction du temps de travail le personnel est passé de 2400 heures annuel à 1600 heures sans changement de salaire (de 208 heures à 151,67 heures mensuelles...).**
- Application à l'ensemble du personnel la règle des 2 jours de repos consécutifs toute l'année (notamment en saison haute) alors que le code du travail maritime ne prévoit qu'un jour.

Volet environnemental

- Bilan carbone en 2008 avec plan d'actions suivis
- **Modification du carburant des navires entraînant une action sociale, environnementale, et sociétale** : Choix volontaire en 2008 d'un nouveau carburant sans soufre (le soufre est un gros polluant pour la biodiversité marine –transformation en acide au contact de l'eau) pour l'ensemble de la flotte; avec mise en place d'une politique de pilotage économique (réduction volontairement de 100 tours minutes des régimes moteurs sur chaque traversée avec implications de tous les capitaines) : action environnementale, aux conséquences sociales (modification des comportements



Merci de n'imprimer cette page, que si nécessaire et de préférence en noir & blanc et recto-verso.

acceptée par tous) ; surtout à l'achat du carburant (pas de modification du prix des billets) et finalement économies directes et indirectes sur les consommations de carburants (réduction de consommation et usure moindre des moteurs) de plus de 10% par an.

- Prise en compte des impacts sur la biodiversité marine de l'activité (menée par les collaborateurs eux-mêmes en lien avec le personnel du PN de Port Cros).
- Prise en compte des nuisances sonores et odeurs (par l'utilisation des échappements humides, la réduction des régimes moteurs et de l'arrêt systématique des moteurs pour les attentes à quai).
- Suppression des piles dans les lampes torches par le choix de lampes dynamo.

Volet sociétal

- Label tourisme handicap du CG83, organisation régulière de réunions d'utilisateurs permettant l'amélioration du service rendu.
- Politique d'achat local avec pratique de règlement fournisseurs à réception de facture.
- Implication dans des programmes de recherche (pour la tortue de mer à Madagascar, soutien du sanctuaire PELAGOS porté par le Parc National de Port-Cros).
- Large soutien à la vie associative locale Mécénat culture et soutien à la restaurant le patrimoine des îles d'or notamment par le transport gratuit des hommes ou le matériel. Entre 170KE et 220K€ de billets gratuits annuellement pour les actions de mécénat et de soutien local (manifestations culturelles, mariage et décès,...).
- Mise à disposition de la Collectivité de 2 Défibrillateurs (moyens de lutte contre les arrêts cardiaques) dans les deux ports d'attache de la compagnie TLV-TVM : financement de ces appareils sur fonds propres et information de 2h pour les personnels du port (sera renouvelée chaque année).
- Signature du Pacte Mondial de l'ONU en 2010.

Volet gouvernance

- Une vraie vision, une action raisonnée, continue et construite.
- Mise en place d'un tableau de bord DD dès 2009 avec critères de surveillance, indicateurs et objectifs, le référentiel actuellement utilisé est l'ISO 26000.
- Transparence des engagements Développement Durable de l'entreprise : diffusion de la politique RSE auprès de l'ensemble des parties prenantes, et affichage sur le site Internet, déclinaison des axes de la démarche et des actions en cours et à venir. Rubrique «développement durable» sur le site permettant d'alimenter et de partager les réflexions RSE. Echange avec le monde Universitaire via Laboratoire de recherche.
- Implication des parties prenantes dans les processus de décisions (le personnel pour la conception des bateaux, les représentants du personnels sur les aspects sociaux, les liens et l'administration pour l'échange de bonnes pratiques et pour l'amélioration de la DSP).